

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2019

Date de la convocation : 18 juin 2019

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à M. Michèle CEDRIN, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Absents : M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Blandine VIDOR.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **ENVIRONNEMENT** – Soutien de l'agglomération au projet des Centrales Villageoises des Collines Iséroises

Rapporteur : Isidore POLO

NOTE DE SYNTHÈSE

L'agglomération, dans la continuité de la centrale villageoise de la région de Condrieu, a favorisé l'émergence du projet de "Centrales Villageoises des Collines Iséroises", qui vise à impliquer les citoyens dans le développement, le financement et la gouvernance de projets d'énergie renouvelable.

Le projet est désormais entré en phase opérationnelle avec la création d'une SAS. La phase de capitalisation citoyenne s'est déroulée au cours du premier semestre 2019.

Un repérage des toitures a été réalisé avec une dizaine de projets photovoltaïques identifiés.

Après examen des différentes alternatives de soutien, il est proposé, par le biais d'une convention :

- De soutenir ce projet de nature citoyenne qui rentre dans les objectifs de développement des énergies renouvelables et notamment notre ambition territoire à énergie positive.

- De porter la contribution de la collectivité, compte tenu du statut SAS, à une aide forfaitaire de 6 000 € en 2019. Ce montant permettant à la société citoyenne de financer la moitié des dépenses pour les études de structure.

Le projet de convention est annexé à la présente délibération.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Bureau communautaire du 15 mai 2019 et de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

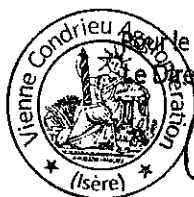
APPROUVE les termes de la convention avec la SAS centrale villageoise des collines iséroises.

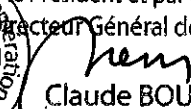
DECIDE d'octroyer une aide forfaitaire de 6 000 € au projet des centrales villageoises des collines iséroises.

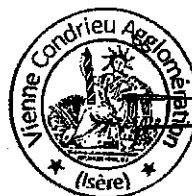
AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer la convention précitée tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 25 juin 2019

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 1 JUIL. 2019
et a été publiée le - 1 JUIL. 2019



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Président,


Thierry KOVACS